



N° D'IMPRIMÉ C68578157

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

10/11/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25058062

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

10/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 033C1314

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays 367 CZH 78 (F) Date d'immatriculation 13/04/2004 Date de 1^{ère} mise en circulation 25/05/1992

Marque

PEUGEOT

Désignation commerciale

NON DEFINI

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF3504V4806058703

(5) Catégorie internationale

N1

Genre

CTTE

Type/CNIT

504V48

Énergie

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

153685

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

Défaillances critiques :

6.1.1.a.3. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Grave fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse G, D
6.1.1.c.3. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage : résistance insuffisante des pièces AVG, G, ARD, C, AR, AVD, ARG, D
6.2.4.a.3. PLANCHER : Plancher mal fixé ou gravement détérioré : stabilité insuffisante G, D

Défaillances majeures :

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
1.1.6.d.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Actionneur manquant, endommagé ou ne fonctionnant pas
1.1.16.c.2. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité ARD, ARG
2.1.1.d.2. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Mouvement excessif de l'axe de sortie
2.1.3.b.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations D
4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVD
4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu AVG
4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse AVG
4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG
4.13.1.a.2. BATTERIE DE SERVICE : Mauvaise fixation : risque de court-circuit
5.3.2.a.2. AMORTISSEURS : Amortisseur mal fixé ARD, ARG
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave ARD, ARG
6.1.1.a.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse AVG, G, AR, AVD, D
6.1.3.b.2. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Fuite de carburant ou bouchon de remplissage manquant ou inopérant AV
6.1.4.b.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Dispositif manifestement non conforme aux exigences AR
6.2.3.a.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Une portière ne s'ouvre ou ne se ferme pas correctement G
7.11.1.b.2. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Manifestement inopérant
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré AV

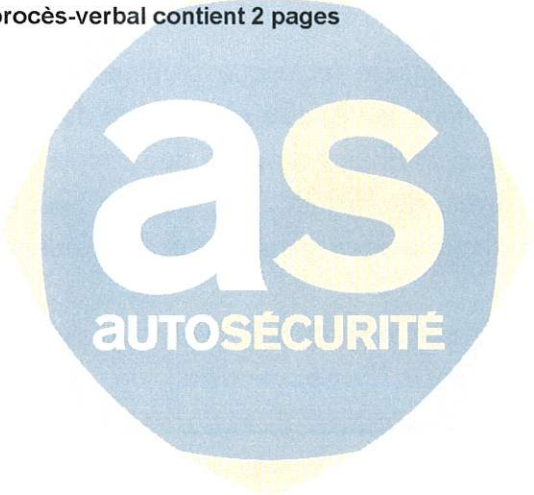
Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.9 %	-0.7 %		

N° D'IMPRIMÉ C68578158

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	10/11/2025	25058062			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ				
Défavorable pour défaillances critiques	<u>Suite du procès-verbal</u>				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD 6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion G, AV, D 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, G, C, AVD, D 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées G, D 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux				
10/11/2025					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 04/05/2019 : 153685 km / 04/07/2020 : 153685 km / 19/06/2021 : 153685 km / 16/10/2021 : 153685 km Attention ce procès-verbal contient 2 pages				
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S033C324					
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD					
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262					
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 033C1314					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays 367 CZH 78 (F)	Date d'immatriculation 13/04/2004	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 25/05/1992			
Marque PEUGEOT	Désignation commerciale NON DEFINI				
(1) N° dans la série du type (VIN) VF3504V4806058703	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE			
Type/CNIT 504V48	Énergie GO				
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
153685					
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.9 % G D G D ARRIERE				
PROCÈS-VERBAL N° : DATE : N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					